



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 26 juin 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 18 juin 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 64
Nombre de procurations : 19

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Guillaume RUET	Madame Delphine BLAYA
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Léo LACHAMBRE
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Laurent GOBET	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Jean-François DODET	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Catherine VICTOR
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Catherine GOZZI
Madame Christine MARTIN	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Céline TONOT	Madame Laurence GERBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Stéphanie MODDE	Madame Noëlle CAMBILLARD
	Monsieur Olivier MULLER	

Membres absents :

Madame Céline RENAUD	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Monsieur Georges MEZUI pouvoir à Monsieur Marien LOVICH
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM
	Monsieur Jean-François COURGEY pouvoir à Madame Delphine BLAYA
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Caroline JACQUEMARD
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Lionel SANCHEZ pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Monsieur Patrick AUDARD pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Madame Catherine VICTOR
	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER pouvoir à Monsieur Patrick CHAPUIS
	Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT
	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Madame Céline RABUT pouvoir à Monsieur Jean-François DODET
	Monsieur Cyril GAUCHER pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
GENOPOLE – Soutien à l'accélération de startups en santé

Lauréat en 2023 de l'Appel à manifestation d'intérêt CAMPUS#2 lancé par Dijon métropole, le groupe Patriarche est le constructeur et exploitant via sa filiale Walter de « Sully Santenov », le lieu totem de l'écosystème santé qui accueillera sur 9300 m² SDP des écoles (école d'ingénieurs CESI, usine-école de pharmacie industrielle du Groupe IMT et l'école de bioindustries EBI), des plateformes technologiques et des entreprises et startups dans les domaines des technologies médicales et de santé, pharmacie, et biotechnologies, ainsi que le cluster Santenov Dijon Bourgogne. Le cluster Santenov Dijon Bourgogne est né en 2024 de la fusion entre Santenov et le cluster BFCare dont il poursuit les activités d'animation et de promotion des industries de santé du territoire, aux côtés de ses missions d'accompagnement des projets d'innovation collaborative et individuelle et d'événementiels en faveur de l'écosystème santé Dijon Bourgogne.

Livré en 2027, le bâtiment Sully Santenov sera notamment composé d'une pépinière d'entreprises de 1840 m² qui hébergera dans un espace flexible et connecté (bureaux, labos L1/L2) des startups et jeunes entreprises biotech accompagnées en phase d'accélération dans le cadre de Santenov'Boost, un programme coporté par Walter et le cluster Santenov Dijon Bourgogne et qui fera l'objet d'un recrutement ad hoc.

Entre temps, Walter a proposé au cluster Santenov Dijon Bourgogne et Dijon métropole, d'initier le programme Santenov'Boost en collaboration avec le GIP Genopole afin de bénéficier de son expertise et d'amorcer l'accélération de startups en santé de l'écosystème de Dijon.

Créé en 1998, le GIP Genopole est le premier biocluster français avec 78 entreprises, 17 laboratoires académiques et 23 plates-formes mutualisées dans les domaines des sciences biologiques, en particulier de la génomique et des biotechnologies qui représentent 2500 personnes sur son campus implanté à cheval sur les villes d'Évry-Courcouronnes et de Corbeil-Essonnes. Après avoir accompagné près de 300 startups et biotechs depuis plus de 20 ans, Genopole a engagé une stratégie de déploiement au plan national de son savoir-faire dans l'incubation et l'accélération de jeunes entreprises innovantes dans le domaine des biotechnologies à travers une offre d'accompagnement complète.

C'est lors d'un événement Santenov organisé à Dijon le 3 avril dernier que les parties prenantes se sont officiellement engagées à formaliser les modalités d'un partenariat en vue du lancement du programme Santenov'Boost pour accompagner jusqu'à 3 startups par an en appui du financement de Dijon métropole dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation qui se monte à 15 000 € par startup.

Cellaven et Ummon HealthTech sont les 2 premières startups dijonnaises à avoir été présélectionnées pour intégrer Santenov'Boost en 2025. Une troisième startup est à l'étude pour intégrer le programme au cours du second semestre 2025.

Par courrier en date du 26 mai 2025, Genopole sollicite une subvention de 45 000 € auprès de Dijon métropole pour assurer cet accompagnement pour l'année 2025 dans le cadre de la convention de partenariat avec Santenov Dijon Bourgogne et Walter (C.f en annexe).

Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'attribuer** au GIP Genopole, une subvention de 45 000 € au titre du soutien des startup accompagnées, inscrite sur les crédits de l'année 2025 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toute décision, et à signer tous actes et toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier.

SCRUTIN POUR : 83

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 19 PROCURATION(S)